



Communiqué de presse

Embargo au mercredi 1er novembre 2017 à 10h00

Grande centrale solaire participative sur le toit de la nouvelle salle de gymnastique « Juliette » de Corcelles-Cormondrèche

Fruit d'un long processus entamé en automne 2012, le début des travaux de construction d'un nouveau bâtiment communal en octobre 2017, comprenant une salle de gymnastique, un vaste foyer ainsi qu'un parking sous-terrain de 57 places marque un tournant décisif dans l'avance de ce projet. Cette réalisation permettra de répondre à la demande de locaux sportifs pour l'école obligatoire région Neuchâtel (éoren) et pour les sociétés locales. Les sportifs de tout âge pourront profiter de cette nouvelle infrastructure dès novembre 2018.

En parallèle, cette année, le peuple suisse a largement accepté la stratégie d'énergie fédérale qui vise la transition énergétique (votation du 21 mai 2017). A Corcelles-Cormondrèche, commune qui a accepté la stratégie énergétique à 73.9%, un groupe de citoyens a réfléchi à une mise en pratique de cette transition. Il est alors apparu que l'immense toit de la nouvelle halle de gym en projet représentait une opportunité à ne pas manquer pour y implanter une grande centrale photovoltaïque. Une interpellation dans ce sens a été déposée au Conseil général et acceptée lors de la séance du 26 juin.

Les discussions qui ont suivi pendant l'été ont rassemblé Coopsol, la Commune et l'entreprise totale qui réalise le nouveau bâtiment. Il s'est avéré qu'un tel projet était faisable et même avantageux.

La centrale solaire couvrira l'entier de la surface du toit, ce qui correspond à 800 m² environ. Une partie importante de la production solaire alimentera la nouvelle salle de gym ainsi que le bâtiment de la salle de spectacles. Le reste sera repris par le GroupeE, et permettra d'alimenter les quartiers avoisinants. La centrale atteindra une puissance de 125 kilowatt, et la production annuelle correspondra à la consommation d'une quarantaine de ménages/villas.

Comment cette centrale sera-t-elle financée ? A l'image de la première centrale de Coopsol à Neuchâtel, inaugurée en mai 2017, toute personne ou entreprise intéressée, du village ou d'ailleurs, peut participer en devenant membre de la coopérative Coopsol et en achetant une ou plusieurs parts coopératives de frs 500. Ainsi, l'investissement nécessaire de frs 180'000 sera constitué de 360 parts de frs 500, et l'installation appartiendra à l'ensemble des membres qui forment la coopérative. Il s'agit donc un vrai projet participatif à la portée de tous. La Commune soutient activement cette entreprise et encourage ses habitants à participer à cette réalisation emblématique pour la politique énergétique active de la Commune et de ses citoyens.

Les acheteurs n'acquièrent d'ailleurs pas ces parts à perte, le planning financier prévoit un remboursement des fonds investis sur une période de 20 ans ainsi que le paiement d'un intérêt. C'est l'assemblée générale de la coopérative qui fixera les remboursements et intérêts en fonction de la marche des affaires.

Coopsol et le groupe de citoyens et la Commune appellent donc tous les intéressés à souscrire des parts dans le but de réunir la somme nécessaire jusqu'à Noël. Les bulletins de souscription sont disponibles dans les commerces du village, au bureau communal ainsi que sur internet (www.coopsol.ch). Une soirée d'information consacrée au projet aura lieu le jeudi 16 novembre à 20 h à la salle polyvalente du collège des Safrières, Avenue Beauregard 64, à Corcelles-Cormondrèche.

Renseignements complémentaires:

Diego Fischer, président Coopsol :
077 466 86 26, info@coopsol.ch

Vren Attinger, groupe ad-hoc du projet d'installation solaire sur la halle de gym:
079 628 73 22, vren.atinger@bluewin.ch

François Gretillat, conseiller communal de la Commune de Corcelles-Cormondrèche :
076 501 37 35, francois.gretillat@ne.ch

Coopsol :

En mettant nos forces ensemble, nous réalisons des centrales solaires qui produisent notre énergie électrique de façon écologique et durable, tout près de chez nous. Chacun, locataire, propriétaire ou entreprise, peut participer, selon son envie et ses possibilités, en achetant au moins une part de frs 500.

Coopsol est une société coopérative selon art. 828 du CO et a son siège à Neuchâtel.

Coopsol a été créée en 2016 sous l'impulsion de la Société Suisse de l'Énergie Solaire et d'HabitatDurable. Actuellement, le capital coopératif est de frs 150'000, et les membres au nombre de cent.

Coopsol exploite depuis le 26.4.2017 une première centrale photovoltaïque de 100.3 kWc sur le collège du Crêt-du-Chêne à la Coudre, Neuchâtel.

www.coopsol.ch



Installation de 100.3 kWc de Coopsol à la Coudre, Neuchâtel